

# Revue Tournaisienne

Histoire, Archéologie, Art, Folklore

DIRECTEUR :

**Adolphe Hocquet,**

*Conservateur des Archives  
et de la Bibliothèque de Tournai.*

TOME HUITIÈME

---

1912

---

ETABLISSEMENTS CASTERMAN, S<sup>té</sup> A<sup>me</sup>

LIBRAIRES-ÉDITEURS

TOURNAI

Rumes. Il appartenait au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle à une branche de la famille BERNARD (à l'épée) et passa par mariages successifs aux de la Fosse dit Fitthem et aux d'Ennetières d'Aubermex

Nicolas MOURCOU, issu des de Mourcourt qui furent messagers de Tournai vers Lille, était banquier dans cette dernière ville lorsqu'il acheta le fief de l'Aulnoit en Lamain vers 1740. Peu après le comte de Lannoy de Rainval fit le retrait lignager de ce fief selon acte du 28 avril 1742.

AULNOIT (CENSE DU PETIT). — Cette terre avait pour fermier en 1557, *Bertrand CASIÉ* ou CASIER. En ce lieu, situé le long de la route de Tournai à Renaix, sur le territoire de Velaines près de Mourcourt et qui comprenait un vieux bonnier en étendue, s'élevait un manoir avec grange. Il s'y trouvait aussi un bosquet d'aulnes. Le propriétaire était *Pierre POTTIER*, fils de *Jacques Pottier* et de *Catherine David*, sa première femme. Etant mineur à cette époque, il avait pour tuteurs *Jacques van Horst*, concierge de l'hôpital de Saint-Nicolas en Tournai, et *Jacques Le Ricque*, marchand détaillier de draps (1).

AULTREBOS OU D'OULTREBOS, DIT le Dieule (D'). — La famille d'Oultrebos surnommée le Dieule ou le Diable s'est fait connaître à Tournai au XV<sup>e</sup> siècle. Le 22 septembre 1439, *Pierre Daultrebos*, dit le Dieule acheta un bien situé à Tournai dans l'échevinage de Saint-Brice et qui lui fut vendu par *Gilles de le Croix*, vinier, époux de *Jehenne Daultrebos*, dit le Dieule, et par *Jehan de le Croix*, époux d'*Angniès Daultrebos* dit le Dieule. — En octobre 1454, *Gilles de Léaucourt*, écuyer, est procureur de *Pierre Dautrebois* dit le Dieule et de son fils *Jehan*. Il comparait en leur nom avec *Baltasart de la Ramonerie*, époux de *Margherite Dautrebois*, dit le Dieule, fille dudit *Pierre*, et *Jehan Hacquart*, craisneur, tuteur de *Martinet Dautrebois* dit le Dieule, fils cadet dudit *Pierre* (2).

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. Comptes d'exécution testamentaire, de tutelle, etc... Paquet de 1557.

(2) Idem. Chirographes de Saint-Brice, Layettes de 1439 et 1454.

AUMERIE. — Ce nom, de même que *Audemeriel* veut dire domaine d'Audomar ou d'Odomer, noms dont sont venus par contraction *Aymar*, *Aymer*, *Omer*. Souvent il fut orthographié *Aimeries*, *Aymeries*, *Omeries*, *Dameries*, *Dameuries*, *dou Meries*, etc.,. Dans le Tournaisis, à *Kain*, village qui a pour patron *Saint-Omer*, on trouve le hameau d'*Aumerie* avec château du nom, et dans l'ancien comté de Hainaut, il y a *Damerie* à *Grandmetz*, *Aymeries* sous *Chièvre*, *Aimeries* à *Houdeng-Aimeries*, et *Aymeries*, commune de la partie devenue française par la conquête qu'en fit *Louis XIV*. Un armorial, daté de 1463 et dû à la plume du héraut d'armes du Comte de Saint-Pol, appartient à feu *Emile Desmazières*, le bibliophile tournaisien bien connu, puis à *M. Adolphe Hocquet*, conservateur des Archives et de la Bibliothèque de Tournai, puis à *M. Camille Vyt*, libraire à Gand, chez qui l'acheta feu *Pierre-Joseph Daumerie*, fermier et brasseur à *Anserceul* qui le publia (1). Nous y avons lu en texte original :

« Le seigneur de Dameurie : D'or à la bande « eschecquettée d'argent et de gheulle, crie: LINGNE! » — Ailleurs la bande est dite échiquetée d'or et de gueules. Nous eûmes sous les yeux un moulage d'un sceau de *Martin Daimeri*, chevalier. Il avait été appendu à un acte de 1212 selon ce qui nous fut dit et il portait un écusson piriforme aux armes blasonnées ci-dessus (2). On voit dans l'ouvrage d'*Aubert Le Mire* (*MIRÆUS*) intitulé *Opera diplomatica*, au tome III, p. 73, col. 2, que *Martin Daimeri* est du nombre des chevaliers de la Flandre et du Hainaut qui, en 1202, jurèrent d'accompagner à la croisade le comte *Bauduin IX*, dit, depuis, de Constantinople.

En 1438, vivait à *Kain* un *Martin Daimeri* dont le nom est orthographié *Daumerie* dans les actes. Il portait sur son scel un écu *Ecartelé* : aux 1 et 4, d..... à la bande échiquetée d..... et d.....; aux 2 et 3, d..... à l'étoile à six rais d.....

L'histoire de son sceau vaut la peine d'être contée. Lors de la vente du mobilier que possédait en son château de *Grandbreucq* à *Escanaffles*,

(1) Nous avons annoté et corrigé un exemplaire de cet ouvrage.

(2) ARCHIVES DE L'ABBAYE D'ANCHIN. Accord entre *Martin Daimeri* et *Gérard de Jauche*, tous deux chevaliers sur une question de dîmes dues à l'abbaye d'Anchin. Charte du 2 mai 1212.

le comte F. J. DE SAINT-GENOIS, auteur des *Monuments anciens*, M. Daumerie, d'Anserœul, père de ceux que j'ai connus, acheta toutes les Archives, puis se donna le singulier plaisir d'enlever les sceaux aux actes pour en faire collection. Il eut pourtant l'attention d'inscrire sur la queue des sceaux, les dates et les lieux portés dans les chartes d'où ils provenaient. C'est ainsi que nous pûmes apprendre que le sceau de Martin Daumerie attestait un acte passé à Kain, dans l'abbaye du Saulchoit en 1438. L'existence de ce second Martin nous est encore affirmée par son testament qui fut approuvé à Tournai en 1462 et y fut inventorié dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par l'archiviste Frédéric Hennebert, plus de soixante ans avant que feu Pierre-Joseph Daumerie et moi en ayons eu connaissance.

Des sceaux des Daumerie, tous à la bande échiquetée, existent nombreux à Ath où ils sont conservés parmi les Archives. Malheureusement encore pour les preuves de la famille, un génie malencontreux les a enlevés aux actes où ils étaient appendus pour les réunir en tas. Il est vrai qu'ainsi nous avons pu plus facilement les trouver pour les reproduire en image. Dans le croquis que nous avons fourni pour graver l'écusson de Martin Daumerie, nous avons mis la bande en champ d'or, mais le dessinateur a préféré mettre ce champ sous l'étoile : C'est une erreur.

La grande publication in-quarto que nous avons faite sur la famille d'Aymeries, dite d'Aumerie nous dispense de plus amples explications.

Le premier fief d'Aumerie, qui est dit d'Aymeries et d'Aulmerie se trouve à Chièvres. Il comprend des terres avec manoir. Il appartenait en 1178 à Fastred de Dameries, issu de la Maison de Ligne et domicilié à Grandmetz. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il était possédé par la famille DE BOUSSU (*aux feuilles de buis*) et passa par alliance à la famille van Dam, dite de Dam.

On rencontre d'autres fiefs d'Aimeries à Erbaut, à Haine-Saint-Pierre et à Haine-Saint-Paul, à Mignault, à Gages et à Saint-Vaast. Cela provient de ce que les descendants du célèbre chancelier de Bourgogne, Nicolas Rolin, eurent des terres dans ces communes, alors qu'ils possédaient comme fief principal en Hainaut, la

paroisse et village d'Aymeries, aujourd'hui dans le département du Nord.

Une terre nommée DAMERIES faisait partie du terroir de Béclers. En 1258, Gilles, qu'on dit DE DAMERIES devait deux cents livres paires à Tumas de Morcourt (1).

Le grand fief de DAMERIES, dit aussi *Daumeries* et *Damouries* se composait de terres situées sur Grandmetz, Moustier et Chapelle-à-Wattines, au milieu desquelles s'élevait un vaste manoir. En 1473, il comprenait maison, bassecourt et deux bonniers d'enclos, 52 bonniers de terres labourables, 60 bonniers et demi de prés et pâtures, 40 bonniers de bois et aulnois, trois viviers et des rentes, le tout tenu de la baronnie de Ligne et médiatement du château d'Ath (2). Il paraît avoir été plus tard englobé dans le Bailliage de Flobecq (3).

En 1178, Fastred DE DAMERIES fut présent à un asservissement fait à l'abbaye de Saint-Ghislain par Marguerite de Rebaïs (4). — En juillet 1250, le petit-fils du précédent, aussi prénommé *Fastred*, était chevalier et déclarait tenir de Watier, sire de Ligne, chevalier, cinq bonniers de terre sis à Grandmetz au lieu dit Bierikesne (5), et un bonnier et vingt-cinq verges de pré, même paroisse, sous la Cour de Dameries et tenant au Bois de Saint-Martin acheté jadis par l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, d'Estiévenart de Lausnoit. Cette terre de cinq bonniers et ce pré furent vendus par Fastred à ladite abbaye et, en juin 1252, Fastred se reconnut homme lige de l'abbaye pour les bonniers de Bierikesne (6). — Huart ou Hugues DE DAMERIES et sa femme Hauwis firent des donations à la susdite abbaye par acte passé à Dameries, le 2 juin 1262, par-devant les échevins d'Ath, Huon de le Court et Nicholon de Bevrene (7).

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Dameries avait pour seigneurs les sires de Pottes-sur-Escaut, héritiers des de

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes en volumes*, t. II, folio 7.

(2) ARCHIVES DE L'ETAT A MONS. *Cartulaire des fiefs du Hainaut*, 1473-74, t. II, folio 1.

(3) C<sup>te</sup> DE SAINT-GENOIS. *Monuments anciens*, t. II, p. 313, col. 1.

(4) DOM BAUDRY. *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, à la date. — Bibl. nat. de France, Ms. français 33050, fol. 225, verso. *Treſor généalogique* de DOM CAFFIAUX. A. D.

(5) A. D'HERBOMEZ. *Les Chartes de Saint-Martin*, tome II, p. 68.

(6) Idem, ibidem, idem, p. 68 et p. 93.

(7) Idem, ibidem, idem, p. 225.

*Pétrieu*. Louis de Pottes, chevalier, seigneur de Pottes, Pétrieu, Aumerie, etc., épousa Marie de Robersart. Leur fille, Anne de Pottes fut mariée d'abord à Guillaume de *Stavele*, chevalier, seigneur de Crombeek, etc., vicomte de Furnes, et ensuite avant 1440, à Mahieu de *Lausnais*, chevalier, seigneur d'Arondeau (à Roucourt), etc., fils de feu Jehan de Lausnais, écuyer, et de N... de le Vincourt; petit-fils de Mahieu, dit Matouffart, bâtard de Lausnais, seigneur du Lezlieu (à Saméon), d'Arondeau, etc., chevalier, bailli de Tournai et du Tournais, et d'Angniès de le Court, dit de Rosnais, sa première femme. En 1473, Messire Mahieu de Lausnais déclare tenir la seigneurie de Dameries de celle de Ligné que Messire Jehan de Ligné avoue tenir de la Châtellenie d'Ath (1). A Mahieu succéda son fils, Olifart ou Olivier de Lausnais, écuyer, qui, fait prisonnier par les Français à Montlhéry en 1465, devint chevalier et fut tué à la guerre de Gand à la fin de 1487 (1488 n. st.). Celui-ci eut pour héritière sa sœur utérine, Catherine de *Stavele*, dame douairière de Dudzele, et le 22 avril 1517, le sire de Dameries était Antoine de Ghisteltes, écuyer, seigneur de Gheluwe, de Pétrieu, etc., échanson de l'Empereur Charles V et grand-bailli de Furnes. Il mourut le 9 mars 1537 (38 n. st.), et fut inhumé à Furnes. De sa femme, Isabelle de Schoore, il laissa postérité.

En 1566, le seigneur de Dameries est Louis de *Gavre*, écuyer (2).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est à la famille *Robert de Choisy* qu'appartient Dameries. Jérôme-Alexis *Robert* relève ce fief en 1733. Il avait épousé Marie-Barbe-Florence de Broïde. Par leur avis de père et de mère daté du 11 octobre 1748, ils transmirent le fief à leur fils, Charles-Pierre *Robert*, qui devint baron de Saint-Symphorien (3).

Depuis Dameries passa aux barons de *Zinzerling* et aux de *Pierpont* (de Mettet, Namur).

Dameries avait mayeur et échevins (4).

Passons maintenant à la seigneurie d'AUMERIE ou d'OUMERIES située au pied du Mont-Saint-

Aubert à Kain, lez-Tournai, entre Kain (Place) au Nord et Petit-Kain, au Sud. Elle comprenait château, bassecour et 17 à 18 bonniers de terres labourables et pâtures. Son suzerain était l'abbé de Saint-Martin de Tournai en tant que seigneur de Kain.

En 1257, vivaient Alis, veuve de *Symon Doumeries* et *Jakemin Doumeries*, son fils. Ce sont les plus anciens personnages que nous ayons trouvé de cette famille qui porta pour armoiries, *d'azur à trois têtes de léopard d'or*. *Phelippron* *DOUMERIES* dit *dou Sauçoit* avait une fille pré-nommée *Maryen* qui fut son héritière et demeurait au *Sauçoit* ou *Saulchoir* à Kain. Cette demoiselle racheta une rente de trois sols qui était due par sa maison *dou Sauçoit* à Jehan Amourris. L'acte est de septembre 1323 (1). Le nom du créancier ressemble assez, il faut l'avouer à celui de Jehan *Doumeries* ou *d'Omeries*, dont nous allons parler.

Par la combinaison d'actes passés à l'Echevinage de la Cité de Tournai en 1355, 1362, 1404 et 1416, et à l'Echevinage de Saint-Brice en 1328, 1338, 1382, 1395, 1398, avec des testaments datés de 1337, 1349, 1362 et 1409, en y ajoutant des extraits du compte de l'exécution du testament de Jehan *dou Meries* ou *d'Omeries* rendu en 1355 par Nicolas *Piétart*, *Mahius* de *Leuse* et *Hues Dameries*, on obtient la filiation qui suit :

I. *Jehan DOMERIES*, *DOUMERIES* ou *DOMMERIES*, bourgeois de Tournai possédait le domaine d'Omeries. Il mourut avant 1337, laissant veuve *Jehane* d'ESPLECHIN dont le testament fut approuvé le 21 octobre de la même année. Ils eurent six enfants :

1° *JEHAN DOMERIES*, qui suivra, II ;

2° *HUES* ou *HUGUES Dameries* releva sa bourgeoisie de Tournai comme fils de bourgeois né en bourgeoisie, le 21 août 1342 (2). Il mourut sans enfants avant le lundi 16 novembre 1362, après avoir testé le 20 septembre de ladite année. Il avait épousé en 1342, *Isabiel Ricouwart* que nous avons trouvée mentionnée encore

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A MONS. *Cartulaire des fiefs tenus du comté de Hainaut* en 1473-74, folio 1.

(2) C<sup>te</sup> DE SAINT-GENOIS. *Monuments anciens*, t. II, p. 313.

(3) Idem, ibidem, idem, t. II, p. 338.

(4) Emile PRUD'HOMME. *Les Echevins et leurs actes dans la province de Hainaut*, p. 395.

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. *Grefte de Saint-Brice*, Chirographes, Layette de 1323. — BIBLIOTHÈQUE DE TOURNAI. Ms. CCXXVII, folio 370 (ancien) ou 343 (moderne).

(2) ARCHIVES DE TOURNAI. *Cinquième registre de la Loi*, (N<sup>o</sup> 134), folio 30, recto.

dans un acte de l'échevinage de Saint-Brice du 3 août 1398. C'était une fille de Jakemes Ricouwart et de Maroie Makait. On la trouve nommée Billon parmi ses frères et sœurs dans une charte de la cité de Tournai datée de 1327. Feu Amaury Louys de la Grange aux Ormes a publié des extraits curieux du testament de Hues Dommeries. Nous avons nous-même pris dans cet acte ce qui suit : Le testateur ne donne que le prénom de sa femme. Il nomme sa sœur Maigne Dommeries ; ses neveux, Leurin, Hues et Grart Le Flamenck ; son neveu Colart Piétart qui reçoit un heaume, un bachinet avec kamail et colerette, un harnas de Chambli (1), pans et manches et les bonnes plates, les meilleurs bras de fier et les avant-bras ; un quiseu et un poulain des meilleurs, un wantelait ; — Colart Buche eut un bachinet à kamail de fier de Chambli, la meilleure des cottes de fier (2), une colerette, un wantelait de fier, sorlers, quisseus et greves dachier et un jaque s'il veut le prendre ; — M<sup>re</sup> Jak de Lauwe eut un fort kamail dachier, une cotte de fier, un sorisot et un wantelait ; — Jehan de Leuwe eut un esmail de pierles ; — aux enfants de Daniel Le Louchier, de Jehan Cotriel et de Jakemart Le Flamenc, furent faits aussi des legs.

3° KATHERINE *Domeries* morte avant 1339, femme de *Jehan VILLAIN* dit le Cras, fils de Colart

(1) Eude de Chambli fut un célèbre armurier, peut-être issu des sires de Chambly.

(2) Nous avons toujours trouvé ridicules les historiens qui donnent le surnom de *Côte de fer* au roi anglo-saxon, Edmond II, qui se revêtit d'une *COTTE de fer*.

(Nicolas) Villain, qu'elle avait épousé en 1327 ;

4° MARGHERITE *Domeries*, mariée à *Jaquemes LE FLAMENCK* ;

5° JEHANE *Domeries*, femme de *Colart* (Nicolas) *BUCHE* ;

6° MAIGNE *Domeries*, femme de *Colart PIÉTART*.

II. *Jehan DOMERIES*, seigneur d'Omeries, etc., mourut de la peste en même temps que sa femme, que sa fille aînée et que Margherite de Hiertaing, sœur de sa femme vers la Saint-Martin d'Hiver (11 novembre) 1349, selon le compte de l'exécution de son testament, rendu en 1355. Il avait épousé *Katherine DE HIERTAING*, fille de *Jak de Hiertaing*, le père. Ils eurent :

1° JEHANNE, morte de la peste en novembre 1349 ;

2° MAIGNE *Domeries*, héritière dudit lieu, morte le 31 juillet 1409 (1). Elle avait épousé *Mahieu D'ESTRAYELLES* par contrat du 3 juin 1362 (2). C'était le fils cadet de *Caron d'Est-rayelles*, seigneur de le Baillerie en Esquelmes-sur-Escout, etc., et de *Marie de Maire*, demoiselle tréfoncière de Maire-lez-Tournai. *Mahieu d'Estrayelles* mourut le 13 janvier 1385 (86 n. st.). — Ces époux furent inhumés dans l'église de Saint-Jacques à Tournai où se voyait leur épitaphe (3).

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. *Testaments*. Paquet de 1409.

(2) Idem. *Contrats de mariage*.

(3) BIBLIOTHÈQUE DE TOURNAI. Ms. CCXXVII, folio 343, numéro moderne.

(A suivre). LE COMTE P.-A. DU CHASTEL.

## Chronique.

**Les petites patries.** — Sous le patronage de MM. Raymond Poincaré, Liard, F. Buisson, A. Ribot, Deschanel, Albert Thomas, etc., s'est constituée, récemment, une Société de l'histoire locale à l'école, dont le but est de faire connaître, et même de révéler, à l'enfant son berceau et les lieux avoisinants.

Déjà M. Maurice Faure, dans une des dernières circulaires qu'il ait signées comme ministre de l'instruction publique, avait appelé l'attention des recteurs sur l'ignorance de la plupart des élèves et d'un trop grand nombre de Français, hélas ! en ce qui concerne la géographie et l'histoire de la commune, du département, où ils sont nés et de l'ancienne province dont ce département faisait partie avant la Révolution.

Il ne s'agissait pas de surcharger des programmes assez copieux sans cela, ni de séparer l'histoire et la géographie locales de l'histoire et de la géographie nationales. Il importait surtout de rendre à l'enfant l'histoire générale attrayante, en procédant du simple au composé et en lui faisant aimer la petite patrie dans la grande.

Aussi bien, l'entreprise n'est pas nouvelle. Elle eut des partisans, il y a une dizaine d'années ; nos collègues et nos écoles publiques furent sollicités par des hommes éminents de répandre cet enseignement... ; puis, on parla d'autre chose. Revenons à nos moutons, d'autant plus que nous plaçons la cause du bercail.

Il faut n'avoir jamais interrogé un écolier de village ou même un collégien de sous-préfecture pour trouver la